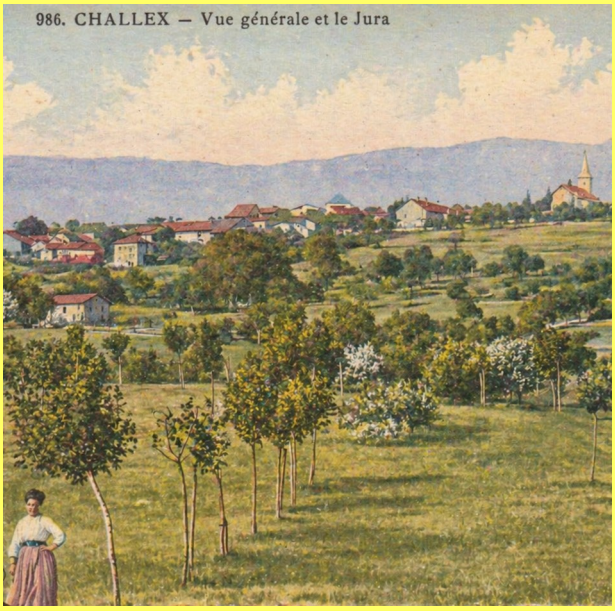
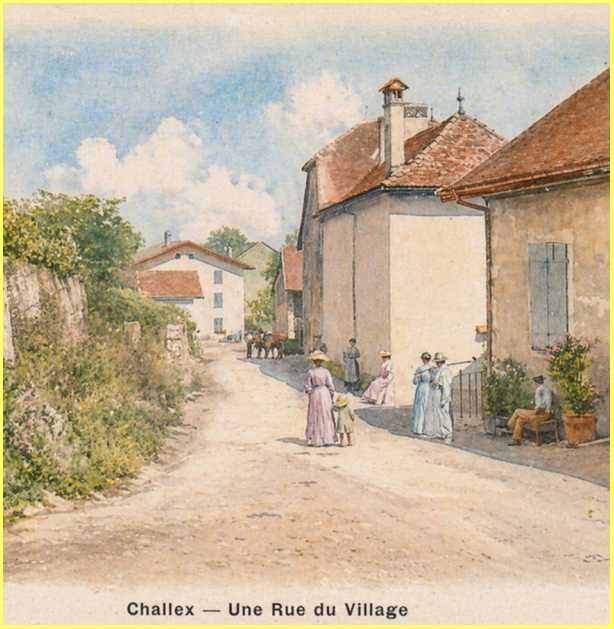
LE PETIT CHALLAISIEN

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N°471 JUIN 2026






Challex — Une Rue du Village


CHALLEX (Ain) — L'école de filles





Photos extraites de l'exposition « Hier et Aujourd'hui »

Actualité

Vendredi 5 : Conseil municipal spécial « sénatoriale » : 19h00Salle Jean-Antoine Lépine

Jeudi 18 juin : Conseil municipal : 19h30 Salle Jean-Antoine Lépine

Et bien plus encore ! Merci de consulter l'application « PanneauPocket »

Vie pratique

Mairie de Challex
216, rue de la Mairie
04 50 56 30 10 ~ **challex@challex.fr**

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi	9h00-12h30	
Mardi	9h00-12h30	14h00-19h00
Mercredi	9h00-12h30	
Jeudi	-	14h00-19h00
Vendredi	9h00-12h30	

Horaires d'ouverture de l'agence postale à la Mairie

Lundi	10h00-12h15	
Mardi	10h00-12h00	15h00-18h30
Mercredi	10h00-12h15	
Jeudi	-	15h00-18h30
Vendredi	10h00-12h00	

Fermeture de l'Auberge des 7 merveilles du mercredi 10 au dimanche 21 juin

Planning des messes de juin		
Samedi 6	Saint Jean de Gonville	18h00
Dimanche 7	Collonges	10h00
Samedi 13	Thoiry	10h00
Dimanche 14	Thoiry	10h00
Samedi 20	Thoiry	18h00
Dimanche 21	Farges	10h00
Samedi 27	Thoiry	18h00
Dimanche 28	Peron	10h00
Planning des messes de juillet		
Samedi 4	Thoiry	18h00
Dimanche 5	Pougny	18h00

Cultes de juin		
Samedi 6	Divonne	20h00
Dimanche 7	Divonne	10h00
Dimanche 14	Ferney-Voltaire	10h00
Dimanche 21	Divonne	10h00
Dimanche 28	Ferney-Voltaire	10h00

Agenda challaisien

Juin				
Vendredi 5	Les Petites Scènes	20h30	Théâtre d'Ornex-parc	Pièce de théâtre
Vendredi 5	La Municipalité	19h00	Salle Jean-Antoine Lépine	Conseil municipal « Spéciale sénatoriale »
Samedi 6	La Lyre	20h30	Salle Jean-Antoine Lépine	Concert
Samedi 13	USC		La Halle	Fête du club
Vendredi 12	La Campanella	20h00	Salle Jean-Antoine Lépine	Concert
Dimanche 14	La Campanella	18h00	Salle Jean-Antoine Lépine	Concert
Jeudi 18	USC		La Halle	Assemblée Générale
Jeudi 18	La Municipalité	19h30	Salle Jean-Antoine Lépine	Conseil municipal
Vendredi 19	Les Bourrus	18h00	Mucelle Chez Marie-Thérèse et chez Jean-Louis	Apéro, concert de la Lyre
Samedi 20	La Vogue La Lyre Raph et Rod	dès 18h00 20h00 21h00	Place du Poizat	Fête de la musique
Samedi 27	La Coopérative Scolaire		Salle Jean-Antoine Lépine et La Halle	Kermesse de l'école
Juillet				
Mercredi 1	La Gym	17h00	Salle Jean-Antoine Lépine	Assemblée Générale
Dimanche 5	La Petanque	La journée	La Halle	Concours Interassociation
Mardi 14	La Lyre	18h30	La Halle	Concert
Mardi 14	La Grappe		La Halle	Célébration de la Fête Nationale

Mot du Maire

Chères Challaisiennes, Chers Challaisiens,

Le mois écoulé aura une nouvelle fois démontré que notre Commune reste vivante grâce à l'engagement de celles et ceux qui donnent de leur temps, pour faire vivre notre village. Bénévoles, associations, agents communaux, élus et habitants investis contribuent chaque jour à maintenir ce lien essentiel qui fait d'un village autre chose qu'un simple lieu où l'on dort.



La commémoration du 8 mai a rappelé l'importance du devoir de mémoire. Un hommage particulier doit être adressé à nos valeureux porte-drapeaux, Monsieur Mottier pour Challex et Monsieur Grigis pour Pougny, fidèles au rendez-vous des cérémonies. Cette année revêt également une dimension particulière avec les 400 ans de la Marine nationale, une pensée personnelle étant naturellement tournée vers ceux qui y ont servi avec honneur, comme ce fut le cas de mon père.



Sans transition, la foire aux plantons organisée par l'AGC, a rencontré un franc succès, sous un soleil radieux nous avons passé un moment de convivialité qui a mis en éveil notre odorat mêlant le parfum de bougies à celui des fleurs. A relever également, organisé par l'AJLC, le stage de danse animé par une pointure américaine qui a permis de faire rayonner Challex bien au-delà de nos frontières habituelles.





Autre moment important : la passation des clés du Domaine viticole de Mucelle à ses nouveaux repreneurs. Nous leur souhaitons pleine réussite dans cette nouvelle aventure, essentielle pour la vitalité économique et l'identité de notre territoire. Bienvenue à Justine & Alexandre et bonne retraite à Fred …



L'exposition des Ornithos consacrée aux oiseaux nous a questionnés sur la richesse de notre environnement et la découverte de certains clichés nous a émerveillés, parfois même amusés.
La photographie était également à l'honneur, nous replongeant dans le Challex d'autrefois à travers de précieux clichés anciens du village, suscitant curiosité, émotion et nombreux souvenirs partagés pour ceux qui ont la chance de se faire conter l'histoire par Georges Dallemagne, Jean-Paul Ferroillet ou Pierre et Yves Mottier.



Sur le plan institutionnel, l'installation du Conseil communautaire s'est déroulée sans grande surprise. On pourra toutefois regretter une représentation toujours relativement faible des communes du sud, sujet qui mérite réflexion pour l'avenir de notre territoire.

Parallèlement, dans un délai particulièrement court au regard de la complexité de l'exercice, nous nous sommes attelés à préparer un budget. Deux séances préalables constructives ont permis à chacun de s'approprier les chiffres, de poser ses questions et de formuler des propositions utiles à la bonne gestion des finances communales.
Ce travail partagé a conduit sereinement au projet présenté, dans une volonté commune de gestion responsable.

Mot du Maire

On peut donc sourire de constater que, malgré ce cadre d'échanges et ce calendrier contraint, certaines positions n'ont émergé qu'au moment du vote final, sans avoir été exprimées au fil des travaux préparatoires... mais au moins, personne ne pourra dire que les débats ont manqué de rebondissements.





D'autres travaux concernant les moyens de communication, se poursuivent afin d'améliorer progressivement la qualité des services attendus par les habitants avec le déploiement de la fibre et des antennes. Les premières actions de fleurissement du village commencent également à prendre forme, dans un travail commun entre agents communaux et élus, avec la volonté d'améliorer durablement notre cadre de vie.

*Une date importante à retenir : **le mardi 9 juin 2026**, pour la réunion-débat publique*
tant espérée, à propos du projet du futur collisionneur du CERN.

Dans un registre moins agréable, qui va bousculer votre quotidien, surtout pour nos travailleurs frontaliers, la venue du G7 à Evian. Cet événement va engendrer un contexte particulièrement contraignant du 10 au 19 juin prochain, à cause des mesures de sécurité dont la fermeture temporaire de la douane ce qui vous demandera une organisation différente et surtout une capacité d'anticipation, d'adaptation et beaucoup de patience car seulement 2 lieux de passages aux frontières, St Genis et Ferney-Voltaire. Cependant la note positive sera l'absence de la traversée du village par les pendulaires, un calme provisoire va certainement être apprécié !



Il est toujours surprenant de constater que la réglementation concernant les chiens en divagation et les aboiements répétés reste, chez certains, une notion manifestement très théorique. Pour rappel un chien ne se promène pas sans son maître et on « ne joue pas à la balle » avec son animal dans l'espace Sanfely ni sur le terrain de foot !

Chers administrés, un recueil de doléances sera désormais mis à disposition en mairie. Toutefois inutile de vous précipiter : nous avons déjà enregistré un certain nombre de dysfonctionnements et de difficultés rencontrées. Depuis plus de trois ans, nous travaillons avec détermination pour tenter d'enrayer ces problèmes, souvent anciens, parfois complexes, mais jamais ignorés.



À cette occasion, pas la peine de venir s'exprimer en mairie, concernant les travaux de réfection de la Rue de la Treille, dont l'organisation et la signalisation relevaient du Département. Nous avons eu le privilège d'assister à quelques scènes de circulation particulièrement créatives, les panneaux n'ayant manifestement pas toujours trouvé leur place idéale. Malgré les informations diffusées via PanneauPocket et l'arrêté pris en amont, nous présentons nos excuses aux riverains pour la gêne occasionnée.

Enfin, je souhaitais terminer sur une note plus légère en souhaitant la bienvenue à notre nouvel agent comptable Laurent .... Et notre nouvelle agente technique Melanie Vuaillat qui remplacera notre agent Guy Charrot à qui nous souhaitons une belle et agréable retraite.
Au plaisir de vous retrouver lors des prochaines manifestations, ensemble continuons collectivement à faire vivre notre village avec un esprit constructif, un engagement et surtout un respect mutuel, à bon entendeur salut !



Aline Hofer Favre

Municipalité

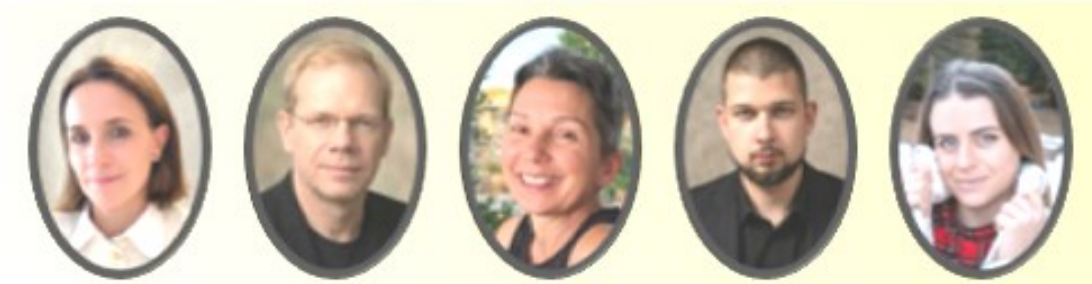
Composition du Conseil municipal



Aline Hofer Favre	Brigitte Fleury	Jean-Pierre Szwed	Patricia Altherr	Michel Peter
Maire	1ère Adjointe	2ème Adjoint	3ème Adjointe	4ème Adjoint



Fabien Belotti	Françoise Sudan	Yoann Furnon	Raquel Cajaraville Ortigueira	Anthony Serra
V.P. Associations & Animation	Conseillère	Conseiller	V.P. Environnement & Ecologie	Conseiller

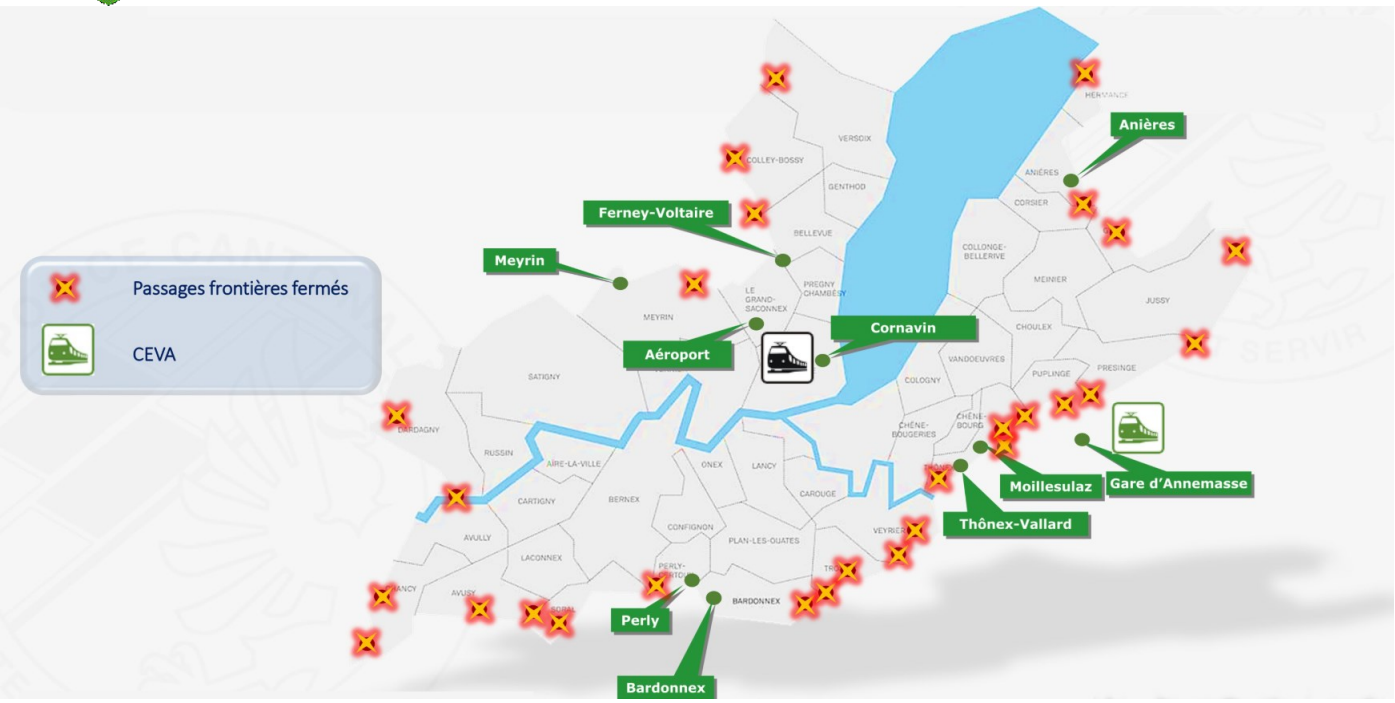


Francesca Donelli	Marial Meda	Emmanuelle Belotti	Corentin Rinaldi	Rosalie Altherr
V.P. Education	Conseiller	Conseillère	Conseiller	Conseillère



Clément Dogliani	Christian Jolie	Sandrine Baeriswyl	Damien Laurençot
V.P. Personnel	Conseiller	Conseillère	Conseiller

Fermeture des frontières pendant le G7



Frontières: renforcement des contrôles et fermeture de certaines douanes

A la suite de la décision du Conseil fédéral du 6 mai 2026, le Conseil d'Etat a pris la décision de renforcer les contrôles aux frontières durant la période du G7, en coordination avec l'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières (OFDF).

Du 12 au 18 juin, le franchissement de la frontière entre le canton de Genève et la France sera uniquement autorisé à sept points de passage: Anières, Moillesulaz, Thônex-Vallard, Bardonnex, Perly, Meyrin et Ferney-Voltaire. Les passages par les gares de Cornavin et d'Annemasse et par l'aéroport de Genève resteront également autorisés. Ces points de passage seront placés sous contrôle permanent (24 heures sur 24) de l'OFDF. Des délais d'attente accrus sont à prévoir. Les autres points de passage seront fermés au trafic.

Le franchissement des frontières terrestre et lacustre à tout autre endroit sera interdit, quel que soit le mode de déplacement (y compris à vélo ou à pied).

Par ailleurs, le Conseil d'Etat a décidé la mise en place d'un système de macarons afin d'octroyer un accès prioritaire au personnel essentiel des services et des infrastructures critiques.

Mobilité: la population et les entreprises encouragées à limiter les déplacements du 12 au 18 juin inclu

Les importantes mesures de sécurité mises en place dans le cadre de cet événement international auront un impact significatif sur les déplacements à Genève et dans l'ensemble de la région transfrontalière. Des ralentissements et perturbations de la circulation pourront affecter certains axes en direction de la frontière française, en particulier les principaux itinéraires routiers et autoroutiers du contournement genevois.

Les autorités recommandent à la population, aux entreprises ainsi qu'aux personnes usagères d'anticiper leurs déplacements, de privilégier, lorsque cela est possible, des alternatives ou des reports et de se tenir informés au moyen des canaux officiels.

Les Transports publics genevois (TPG) maintiendront leur service durant toute la période du 15 au 17 juin. Néanmoins, certaines lignes pourraient être perturbées ou réduites, en particulier les lignes transfrontalières. Des informations en temps réel seront disponibles sur le site et l'application TPG, ainsi que via une ligne verte dédiée.

Télétravail recommandé

Le Conseil d'Etat encourage le télétravail pour tous les secteurs, privé ou public, où cela est possible.

Au sein de l'administration, il recommande à ses collaboratrices et collaborateurs de privilégier le télétravail lorsqu'il ne compromet pas la qualité des prestations destinées à la population. Il préconise également de reporter les convocations non urgentes des usagères et usagers.

Les services de l'administration resteront ouverts à la population. Les établissements scolaires le seront également. Toutefois, certaines fermetures ponctuelles de guichets pourraient être envisagées en fonction de l'évolution de la situation et de l'évaluation des risques.

Municipalité

Le compte rendu intégral, approuvé par le Conseil municipal est consultable en mairie ou sur le site : www.challex.fr

Résumé Procès-verbal du Conseil municipal du jeudi 5 mars 2026 à 19h30
Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 19h35

Présents : Aline HOFER FAVRE – Michel PETER – Patricia ALTHERR -– Jean-Pierre SZWED – Brigitte FLEURY - Corentin RINALDI – Yoann FURNON - Françoise SUDAN – Sandrine SHAW (arrivée à 19H47) Raquel CAJARAVILLE ORTIGUEIRA – Jocelyne BLAZER
Absents ayant donné procuration : Nolwenn SUDAN donne procuration à Françoise SUDAN - Xavier MAIRE donne procuration à Michel PETER - Marie-Julie SENEZE donne procuration à Raquel CAJARAVILLE ORTIGUEIRA
Excusé : Martial MEDA
Absents : Cédric HERNALSTEENS – Nicolas JAN – Cyrielle CHAMOT
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHALLEX

Délibération n° 13-2026 : désignation d'un(e) secrétaire de séance.
Après délibération, sont nommés secrétaires de séance : Michel PETER et Françoise SUDAN
Approbation du procès-verbal du 19 février 2026
Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Délibération n° 14-2026 : Acquisition d'un bien immobilier situé 45 rue de la Treille – Nouvelle délibération après avis de France Domaine
Vu les différents codes gérant ce type d'achat.
Vu l'accord du propriétaire pour vendre son bien à la Commune ;
Considérant que la délibération n°08-2026 acceptant l'achat de ce bien a été adoptée avant réception de l'avis de France Domaine et sans estimation de la valeur vénale ;
Vu l'avis de France Domaine du 20 février 2026 fixant la valeur vénale du bien à 635 000 €, avec une marge de 10 %, soit un plafond de 698 500 € ;
Considérant que le propriétaire a révisé son prix de cession, initialement fixé à 400 000 €, pour le porter à **450 000 €**, prix toujours inférieur à l'estimation du Domaine ;
Considérant l'intérêt communal attaché à l'acquisition de cette propriété bâtie : notamment :

- pour l'aménagement de deux logements à caractère social ou en vue de faciliter le recrutement,
- pour la création d'un espace commercial au rez-de-chaussée,
- pour la valorisation d'un bien mitoyen à l'auberge communale sur lequel la Commune détient déjà un droit d'usage partiel.

Considérant que, dans un souci de transparence et de bonne information, il est nécessaire de porter à la connaissance du Conseil municipal et du propriétaire Monsieur Vincent MOTTIER, l'estimation de France Domaine ainsi que la révision du prix de cession.
Description du bien immobilier

- **Rez-de-chaussée** : un local commercial, une pièce chaufferie et un local poubelles,
- **1er étage** : appartement comprenant une pièce et, en demi-niveau, une pièce, un appartement comprenant une entrée avec cellier, une pièce de vie ouverte (salon-cuisine), une salle de bains, un WC, deux chambres, cellier sur le palier,
- **Au 2e étage** : duplex avec entrée, salon, cuisine, salle de bains, WC, cellier et une chambre ; à l'étage : mezzanine, deux chambres, salle d'eau, WC et accès aux combles.

Il est précisé que la parcelle cadastrée section OB n° 538 constitue un bien non délimité, pour une contenance de 64 m².
Rémunération de l'agence immobilière La commission de l'agence est supportée exclusivement par le vendeur et est comprise dans le prix fixé.
Après en avoir délibéré, le **Conseil municipal**, à **l'unanimité**, décide,

- **De rapporter intégralement** la délibération n° 08-2026 du 19 janvier 2026 et de la remplacer par la présente,
- **De prendre acte** de l'avis de France Domaine et **constate** que le prix proposé par le vendeur, 450 000 €, reste inférieur à cette estimation, en parfaite transparence vis-à-vis du Conseil municipal et du propriétaire,
- **D'approuver** l'acquisition du bien immobilier situé 45 rue de la Treille, appartenant à Monsieur Vincent MOTTIER, au prix de quatre cent cinquante mille euros (450 000 euros), hors frais d'acte,
- **D'autoriser** Madame le Maire à signer le compromis de vente, l'acte authentique ainsi que tout document nécessaire à la réalisation de cette acquisition,
- **De préciser** que les crédits nécessaires à cette acquisition sont inscrits au budget,
- **De prendre acte** que la commission de l'agence immobilière est à la charge exclusive du vendeur.

***Discussion** : Le bâtiment permettra l'aménagement de deux logements à vocation sociale ou destinés à faciliter le recrutement du personnel communal. A ce jour, les locaux d'habitation sont occupés et ne sont donc pas immédiatement disponibles.*
Il est précisé que la Commune dispose des crédits nécessaires pour financer cet investissement sans recourir à l'emprunt. Toutefois, cette option de financement alternatif pourra être étudiée.

RESUME du Procès-verbal du Conseil municipal du jeudi 20 mars 2026 à 19h30
Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 19h35

Le 20 mars 2026 à 19h30, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle Jean-Antoine Lépine, sous la Présidence de Mme Aline HOFER FAVRE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19
Présents : 17 Pouvoir : 1 Exprimés : 18

Présents : Aline HOFER FAVRE – Michel PETER – Brigitte FLEURY - Jean-Pierre SZWED – Patricia ALTHERR – Fabien BELOTTI – Françoise SUDAN – Yoann FURNON - Raquel CAJARAVILLE ORTIGUEIRA – Anthony SERRA – Francesca DONELLI – Martial MEDA – Emmanuelle BELOTTI - Corentin RINALDI – Rosalie ALTHERR – Clément DOGLIANI - Sandrine BAERISWYL
Absents ayant donné procuration : Christian JOLIE a donné procuration à Sandrine BAERISWYL
Excusé : Damien LAURENCOT

Secrétaire de séance : Clément DOGLIANI élu à l'unanimité.

Installation du Conseil municipal

La séance a été ouverte par Aline HOFER FAVRE, Maire, qui après l'appel nominal, a déclaré les membres du Conseil municipal cités ci-dessous installés dans leurs fonctions.

Aline HOFER FAVRE Francesca DONELLI Michel PETER. Martial MEDA Brigitte FLEURY Emmanuelle BELOTTI Jean-Pierre SZWED Corentin RINALDI Patricia ALTHERR Rosalie ALTHERR Fabien BELOTTI Clément DOGLIANI Françoise SUDAN Christian JOLIE Yoann FURNON Sandrine BAERISWYL Raquel CAJARAVILLE ORTIGUEIRA Damien LAURENCOT Anthony SERRA

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHALLEX du 20.03.2026

Délibération n°15 : Election du Maire sous la présidence du doyen d'âge du Conseil municipal
Présidence de l'assemblée
Mme Françoise SUDAN, la plus âgée des membres présents du Conseil municipal a pris la présidence de l'assemblée. Elle a procédé à l'appel nominal des membres du Conseil, a dénombré 17 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum était remplie.
Elle a rappelé que le Maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du Conseil municipal.
Mme Sudan annonce 18 votants, la majorité absolue sera donc de 10.
Après avoir lancé un appel à candidatures, seule Mme Aline HOFER FAVRE se propose Maire.
Mme Sudan prend acte de sa candidature et a ensuite invité le Conseil municipal à procéder à l'élection du Maire.
Constitution du bureau
Le Conseil municipal a désigné deux assesseurs : Brigitte FLEURY et Yoann FURNON.
Chaque Conseiller municipal, à l'appel de son nom, a déposé dans l'urne, son enveloppe.
Résultats du premier tour de scrutin
Nombre de bulletins : 18 (dix-huit)
Nombre de suffrages exprimés : 18 (dix-huit)
Ont obtenu Aline HOFER FAVRE : 17 voix Brigitte FLEURY : 1 voix

Mme Aline HOFER FAVRE a été proclamée Maire et a été immédiatement installée.
Mme le Maire a rappelé que la Commune compte quatre adjoints, dans un esprit de continuité depuis les élections de 2020 et 2023.
***Discussion** : Mme Baeriswyl rapporte les observations de M. Christian Jolie., excusé lors de cette séance et lui ayant donné procuration. Celui-ci indique qu'au regard du programme défendu lors de la campagne électorale de la majorité, la désignation de trois adjoints apparaît suffisante.*
Cependant, il souligne la nécessité de désigner cinq adjoints pour répondre à l'ensemble des besoins de la commune.
M. Szwed rappelle que Mme Fleury s'est fortement investie au cours du dernier mandat et estime que la fonction de première adjointe doit lui revenir.

Après discussion, il est procédé au vote :
Au vu des résultats, le Conseil municipal fixe le nombre d'adjoints à 4 (quatre).

Délibération n° 17 : Élection des adjoints Mme le Maire a rappelé que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du Conseil municipal. Chaque liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Le Conseil municipal a décidé de laisser un délai de dix minutes pour le dépôt, auprès du Maire, des listes de candidats aux fonctions d'adjoint au Maire, étant étendu que la liste doit comporter au maximum quatre candidats. A l'issue de ce délai, le Maire a constaté que deux listes de candidats aux fonctions d'adjoint au Maire ont été déposées. Elles sont mentionnées dans les tableaux de résultats ci-dessous par l'indication du nom du candidat placé en tête de chaque liste. Il a ensuite été procédé à l'élection des adjoints au Maire, sous le contrôle du bureau désigné à cet effet.

Mme Baeriswyl ayant procuration de M. Jolie, indique qu'il propose sa candidature au poste de 5ème adjoint.

	LISTE Brigitte FLEURY	**LISTE Christian JOLIE**
1	Brigitte FLEURY	Christian JOLIE
2	Jean-Pierre SZWED	
3	Patricia ALTHERR	
4	Michel PETER	

Chaque Conseiller municipal a déposé dans l'urne son enveloppe contenant un bulletin de vote,

Le dépouillement fait apparaître les résultats suivants :

Nombre de suffrages blancs : 1
Suffrages exprimés : 17
La liste conduite par B. FLEURY, obtenant 16 voix, est élue. Celle de C. JOLIE a obtenu 1 voix.
Ont été proclamés adjoints et immédiatement installés les candidats figurant sur la liste conduite par Mme Brigitte FLEURY.

Premier adjoint	Brigitte FLEURY
Deuxième adjoint	Jean-Pierre SZWED
Troisième adjoint	Patricia ALTHERR
Quatrième adjoint	Michel PETER

Délibération n°18 : Lecture de la charte de l'élu local
Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- prend acte de la lecture faite par Mme le Maire de la charte de l'élu local
- approuve la présente charte
- prend acte de la remise d'une copie de la charte de l'élu local et du chapitre du CGCT consacré aux « Conditions d'exercice des mandats locaux »

Délibération n°19 : Indemnités de fonction des élus
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à la majorité :

- Que le montant des indemnités de fonction du Maire et des adjoints est, dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées aux titulaires de mandats locaux par l'article L 2123-23 du code général des collectivités territoriales, fixé aux taux suivants :
- Maire : 55,7 % de l'indice brut terminal de la fonction publique
- 1er adjoint : 21,38 % de l'indice brut terminal de la fonction publique
- 2e adjoint : 21,38 % de l'indice brut terminal de la fonction publique
- 3e adjoint : 21,38 % de l'indice brut terminal de la fonction publique
- 4e adjoint : 21,38 % de l'indice brut terminal de la fonction publique

- Que l'ensemble de ces indemnités ne dépasse pas l'enveloppe globale prévue aux articles L 2123-22 à L 2123-24 du code général des collectivités territoriales,
- Que les indemnités de fonction seront automatiquement revalorisées en fonction de l'évolution de la valeur du point de l'indice et payées mensuellement,
- Que cette mesure prendra effet à compter de la date d'entrée en fonction du Maire et des adjoints,
- Que les crédits budgétaires nécessaires au versement des indemnités de fonction sont inscrits au budget communal.

Résultat du vote :
Suffrages exprimés : 17 Pour : 16 Contre : 1

***Discussion** : Mme Baeriswyl rapporte les observations de M. Jolie indiquant la situation difficile et de la teneur des projets du programme électoral de la majorité, revendiquant les hausses des indemnités du Maires régulières. Ce qui fait une augmentation de 38% en 6 ans. Avec ce qui est proposé aujourd'hui, c'est de nouveau une augmentation de 10%. M. Jolie préconise un retour à la responsabilité : de fixer des taux pour obtenir 1.800 € bruts pour le Maire et 600 € bruts pour les adjoints. La différence sera intégrée dans le budget des associations. Cela représenterait alors une aide de 7.000 € pour les associations en souffrance. » M. Jolie indique que celles des adjoints ont également explosé, d'où une augmentation du 27% en 6 ans. Avec ce qui est proposé aujourd'hui, c'est de nouveau une augmentation de 10%.*
Mme le Maire rebondit et rappelle que cette revalorisation des indemnités de fonction des élus locaux résulte de la loi n°2025-1249 du 22 décembre 2025 portant création d'un statut de l'élu local, et relève à ce titre d'une disposition de l'Etat. Elle précise qu'elle maintient l'intégralité du taux correspondant à l'indice brut terminal de la fonction publique.

Approbation du procès-verbal du 5 mars 2026
Le procès-verbal est adopté à la majorité avec
1 voix « contre » et 4 abstentions.
Le procès-verbal a fait l'objet d'échanges en séance. Il est toutefois rappelé que ce document a pour objet de retracer fidèlement les propos tenus lors de la séance du 5 mars 2026 et qu'il appartient au Conseil de se prononcer sur son approbation, y compris pour les élus absents lors de ladite séance.

Divers
Mme Sudan informe les membres que les procès-verbaux intégraux sont consultables en Mairie par toute personne intéressée.
Mme Baeriswyl poursuit par une lecture d'un message écrit de M. Jolie : *« Nous tenons à remercier les agents de la commune pour la préparation et la tenue du bureau de vote.*
Nous remercions également nos électrices et électeurs pour leur courage et pour avoir cru aux mesures de notre programme électoral.
Nous félicitons les élus.es sortants pour avoir assuré leur mandat jusqu'à son terme.
Nous adressons également nos félicitations aux nouveaux élus.es pour leur élection et cette belle campagne qui fût intense et généreuse en propositions.
Et pour terminer, nous félicitons les Challaisiennes et Challaisiens pour leur participation à cette élection municipale avec un taux de participation de 56% ».
Pour terminer, Mme Baeriswyl parle en son nom et précise que n'ayant pas l'habitude de prendre la parole en public, elle fera lecture de quelques mots. Elle s'adresse à Madame le Maire et les Conseiller(e)s municipaux.

« Je souhaite dire quelques mots à l'occasion de ce premier Conseil municipal.
Je mesure pleinement la responsabilité qui m'incombe aujourd'hui en tant que Conseillère municipale. Même si je siège dans la minorité, je suis ici avec la volonté de m'engager pleinement au service de notre Commune.
Je tiens à remercier sincèrement les habitants qui nous ont accordé leur confiance. Leur voix mérite d'être portée avec sérieux, respect et constance, et c'est dans cet esprit que j'exercerai mon mandat.

L'absence de mes colistiers ce soir ne change rien à ma détermination : je serai présente, attentive et impliquée dans les travaux de ce Conseil.
Je souhaite que nous puissions travailler dans un climat constructif, fait d'écoute et de respect mutuel, dans l'intérêt général de notre commune ».

La séance est levée à 21h00.

Un 8 mai marqué par la Mémoire et la Paix

Aline HOFER FAVRE, maire, après avoir rappelé le sens de la cérémonie du 8 mai, salue la présence du conseiller départemental Michel Brulhart, des représentants de la gendarmerie, des professeurs et des écoliers, de la Lyre et des associations, des anciens combattants et des nombreux Challaisiens présents .....
Elle cita une phrase de Winston Churchill : « Un peuple qui oublie son passé se condamne à le revivre ». Une pensée est adressée aux victimes des guerres passées et présentes ainsi qu'aux soldats, gendarmes, pompiers et professeurs toujours plus exposés et souvent engagés loin de chez eux pour défendre nos valeurs. Cette cérémonie est aussi l'occasion de remercier celles et ceux qui transmettent la mémoire aux générations futures et rappelle notre devoir collectif de défendre la paix, la tolérance et la fraternité.



Photos de M. Thivard



Jean-Paul Ferrolliet, Ancien Combattant et ancien maire, donne lecture du **message des ministres des armées et des anciens combattants** qui met l'accent *sur* ***la France qui se bat et ne se rend pas,*** citant les plus illustres *(De Gaulle, De Lattre, Leclerc, Muselier*) mais aussi *les plus modestes de Londres à Brazzaville, les pêcheurs de l'ile de Sein, ceux de Saint Pierre et Miquelon , le lycéen non voyant de 16 ans déporté à Buchenwald Jacques LUSSEYRAN , les sous-mariniers du Casabianca, les commandos Kieffer, les soldats venus d'Afrique d'Asie du Pacifique, tirailleurs, goumiers, spahis.* ***Et Simone Veil? rescapée d' Auschwitz, qui fit de sa vie une œuvre de réconciliation et de PAIX : L'idéal européen qu'elle nous lègue fut la réponse à la haine par la force du droit.***
Elle donne lecture du message des anciens combattants de Challex *qui met l'accent sur l'année 1946, année de la reconstruction d'une France exsangue et dévastée qui doit une nouvelle fois se reconstruire, à l'image des guerres actuelles toutes proches.* ***1946 devait être aussi l'année de la PAIX . A chacun de juger !***
Les écoliers et leurs professeurs ont fait un choix émouvant qui aborde tous les aspects du conflit : *NB quelques phrases de chacun ont été retenues. Le texte intégral sera publié dans le prochain PC.*

Textes lus par Lola Alran Petitjean, Victoria Carvalho do Carmo Damiao, Emma Cheneval, Ilaria Italiano, Liam Thivard, Idriss et Marilou Truchet.

Primo LEVI chimiste, écrivain, déporté : *« Plus rien ne nous appartient : ils nous ont pris nos vêtements, nos chaussures, et même nos cheveux »*
René CHAR poète et Résistant : *« les SS avaient surpris un jeune maçon, sa frayeur le désigna à leurs tortures »*
Robert DESNOS poète, Résistant, mort en déportation : *« C'est mon ami , c'est mon copain / il a disparu un matin/ils l'ont emmené, on ne sait plus rien / on ne l'a plus revu dans la rue Saint Martin »*
Marianne COHN 20 ans allemande, morte en déportation *: « je trahirai demain pas aujourd'hui/ aujourd'hui, arrachez-moi les ongles /je ne trahirai pas*
Paul Eluard le grand poète de la Résistances à propos de Gabriel PERI *« un homme est mort qui n'avait pour défense /que ses bras ouverts à la vie »*
Boris VAN ingénieur, poète , écrivain : *NB le déserteur écrit en 1954 protestait contre la guerre d'Indochine « je viens de recevoir/ mes papiers militaires /pour partir à guerre/ ..../je ne veux pas la faire /je ne suis pas sur terre/ pour tuer des pauvres gens « .*
Et pour terminer l'Abécédaire de la guerre écrit par Stéphanie Coelho:
A comme arme /B comme bombardement/C comme capitulation/D comme démarcation/E comme ennemis/F comme fusil/G comme gaz/H comme Hitler/I comme invasion/J comme juif/K comme kapo/L comme libération/M comme Maginot/N comme numéros/O comme Oradour/P comme patrie/Q comme quartier/R comme résistance/S comme S.S/T comme torture/U comme uniforme/V comme vie/W comme wagon/X comme xénophobie/Z comme Zyklon B
Et il manque le Y... resté sans mot ... car parfois la guerre les a tous effacés.



Un nouvel accélérateur de particules du CERN ?

Sciences, société, territoires et environnement

Débattons-en !

—

Mardi 9 juin 2026 - 18h à 20h30

Salle Jean-Antoine Lépine
400 rue de la Mairie -01630 Challex

Venez parcourir ensemble le dossier du projet d'accélérateur de particules du CERN et poser toutes les questions en lien avec ce projet.

Cette rencontre sera aussi un temps d'échange et de participation active : à travers des ateliers en petits groupes, vous pourrez découvrir, lire et commenter différentes parties du dossier de présentation du projet.

Vos questions, idées et avis seront recueillis par l'équipe du débat afin d'enrichir les prochaines réunions thématiques ainsi que la plateforme participative du débat.

dp DÉBAT PUBLIC
PROJET D'ACCÉLÉRATEUR DE PARTICULES

ORGANISÉ PAR
LA CNDP

Retrouvez toutes les informations du débat sur notre site :
www.debatpublic.fr/projet-accelera-teur-particules

Municipalité

Infos de la Municipalité



Naissance de Lyes ROUGET BOUGUESSA
né le 21 avril 2026 à Contamine sur Arve



Décès le 19 avril 2026 à Challex, de Zorka MILICEVIC, veuve PETRONIO, née le 09 mai 1927 à Zagreb

Décès le 21 avril 2026 de Monique Mireille BONINO épouse MICHAUD GROS-BENOIT née le 15 janvier 1940 à Juvisy-sur-Orge

Décès le 3 mai 2026 d' Ermanno CABRINI né le 20 juillet 1929 à Acquanegra Cremonese





Mariage de Nataliia IVANOVA et de Sylvain, Olivier, Pierre SCARPA le 25 avril 2026

Vie associative

La Vogue de Challex







Union Sportive de Challex



Nous vous donnons maintenant rendez-vous pour notre Assemblée Générale qui se tiendra le mercredi 1er Juillet à 19h à la salle Jean-Antoine Lépine.
Tous les adhérents et les personnes intéressées par la vie de l'association y sont les bienvenus !
À très bientôt
Barbara Uijttewaal, Présidente de l'AGC



Association Gymnastique de Challex

☼ Retour sur notre Foire aux Plantons ☼
Notre Foire aux Plantons s'est déroulée à la Halle sous un magnifique soleil et dans une ambiance chaleureuse et conviviale le samedi 9 mai.
Nous remercions très sincèrement toutes les personnes venues nous rendre visite, acheter quelques plantons, partager un moment avec nous ou simplement faire un petit tour.
Un immense merci également aux membres du bureau et aux adhérents qui ont donné de leur temps pour l'installation, la tenue des stands, le rangement et l'organisation de cette belle journée. Sans eux, rien ne serait possible.
Grâce à votre présence et votre soutien, cette édition a été une belle réussite pour notre association.



Les Ornithos de Challex

Expo-photos Challexpo Nature

Comme la première en mars 2025, la seconde édition de notre exposition de photos d'oiseaux a remporté un beau succès populaire. Entre le vernissage du vendredi 24 et la fin de l'évènement le mardi soir 28 avril, nous avons accueilli 850 visiteurs ! Les enfants de l'école de Challex, qui nous ont non seulement joliment décoré un coin de la salle Jean-Antoine Lépine, l'ont également visitée le lundi et le mardi. L'effet escompté ne s'est pas fait attendre : nos bambins l'ont tellement aimée qu'ils ont entraîné leurs parents à la sortie des classes, ce qui nous a amené un pic de visiteurs les deux jours de semaine en fin d'après-midi ! Des pensionnaires de la maison de retraite des Cylamens l'ont également visitée, toutes les tranches d'âge se sont croisées !



En quelques chiffres : 39 photographes du Pays de Gex, de Haute-Savoie et du Bassin Genevois nous ont soumis dix photos chacun (nous vous laissons faire la multiplication pour le total d'images reçues !). Un jury, composé de membres du Bureau des Ornithos et de spécialistes de la photo animalière ont (difficilement) opté pour les 127 qui allaient être exposées. Ils ont également voté avant l'ouverture pour leurs trois photos « Coup de cœur ». Les gagnants ont été cités lors du vernissage et un cœur rouge accompagnait la fiche explicative de l'illustration. Par ailleurs, chaque visiteur entrant dans l'expo a reçu un bulletin de vote, pour donner lui-même son avis sur sa photo préférée. Le mois prochain, nous vous montrerons la photo gagnante !

Si cette exposition a connu ce succès ainsi que beaucoup de commentaires positifs, c'est grâce à la ténacité des membres de notre Bureau, qui ont œuvré pendant des semaines, non seulement pour le choix, les impressions et l'encadrement des photos.



Tout ceci a un prix et quelques entreprises (dont nous ne citerons pas les noms ici pour des raisons publicitaires !) ont participé financièrement et nous leur en sommes reconnaissants. Nous remercions aussi chaleureusement la Société Genevoise de Photographie, en particulier son Vice-Président et membre des Ornithos Samy Mayor et son équipe, pour le prêt et l'installation de leur équipement de panneaux d'exposition et l'équipement lumineux, ainsi que Ludmila Beyer, également membre de notre association qui nous a aimablement prêté ses chevalets.

N'oublions pas la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO).Elle avait installé son stand qui a connu un beau succès grâce à ses trois animatrices. Et nous ne pouvons terminer sans remercier la Municipalité de Challex pour le prêt de la salle, les équipements mis à disposition et le personnel de mairie, qui nous ont bien aidés pour les préparatifs autant administratifs que matériel pour l'exposition.

Le Bureau des Ornithos de Challex



Le Crabier chevelu

Je dois vous avouer qu'avant notre exposition, où deux photos de lui apparaissaient, je n'avais jamais entendu parler du Crabier chevelu…

Même si sa présence dans notre région n'est pas d'une grande rareté, c'est tout de même une première ce printemps de pouvoir l'observer sur une durée aussi longue.

Vie associative

Les Ornithos de Challex

Normalement, il est seulement de passage pour quelques jours. Au moment de l'écriture de ces lignes, il est présent sur la retenue d'eau du barrage de Verbois depuis trois semaines, à au moins deux exemplaires ! Pour les Ornithologues et photographes animaliers de notre région, il fait la part belle à l'actualité de ce mois de mai, éclipsant presque le retour du Loriot ou autres Guêpiers d'Europe.

Le Crabier chevelu fait partie de la famille des Ardéidés, comme la plupart des hérons et autres aigrettes fréquents chez nous. Contrairement à ce qu'on pourrait croire en le voyant sur l'image illustrant ce texte, il n'a que la moitié de la taille (environ 47 cm) d'un héron cendré ou d'une Grande Aigrette, qui avoisinent un mètre. Son plumage est de couleur « chamois » soutenu ou brun clair. Lors de la période de reproduction, la moitié de son bec est bleu-turquoise. Il est facilement reconnaissable à sa « chevelure », d'où son nom. Il vit le plus clair du temps dans les zones humides, proches des roseaux où il peut se cacher. Comme écrit plus haut, il n'est (normalement) que de passage chez nous, ses lieux de prédilection pour nicher (dans les arbres) sont plutôt le bassin méditerranéen, les Mer Noire et Caspienne. Une ponte, durant le mois de mai, comprend de quatre à six œufs bleu-verdâtre. L'éclosion a lieu environ trois semaines plus tard, les oisillons restant au nid environ 45 jours.

Comme les autres spécimens de la famille, il se nourrit principalement de poissons, batraciens et d'insectes.

Dans l'Union Européenne, une estimation de 1'800 à 2'000 couples est recensée. C'est une espèce en régression, principalement due au fait qu'il hiverne en Afrique, au Sahel, où sévit la sécheresse. Il faut donc absolument préserver les zones humides qu'il fréquente pour s'alimenter.

Texte et photos Jean-Luc Altherr



Les Petites Scènes

Stage de théâtre – Été 2026

Cet été, notre association propose deux stages de théâtre destinés aux jeunes souhaitant découvrir ou approfondir la pratique du jeu théâtral :

- Du 6 au 10 juillet pour les jeunes de 10 à 14 ans
- Du 24 au 28 août pour les enfants de 8 à 12 ans

Au programme : exercices d'expression corporelle, improvisation, travail de la voix, confiance en soi, jeux de scène et découverte du jeu d'acteur. Nous travaillerons également une petite pièce de théâtre qui sera présentée aux parents le vendredi à 16h30.

Spectacle de notre troupe adulte

Notre troupe adulte présentera également la célèbre pièce *Cuisine et dépendances* d'Agnès Jaoui et Jean-Pierre Bacri le 5 juin à 20h30 au Théâtre d'Onex Parc. L'occasion de découvrir le travail de nos comédiens dans cette comédie pleine d'humour et de situations savoureuses.

Réservations : contact@lespetitesscenes.fr



Les Bourrus de Mucelle

La Guinguette des **Bourrus de Mucelle** a une nouvelle fois été une grande réussite grâce à votre participation et à toute son équipe !
Nous avons eu la chance de passer entre les gouttes, une belle météo nous a permis de profiter et danser jusqu'au milieu de la nuit.
Nous remercions comme toujours la Lyre, fidèle au rendez-vous pour le plaisir de nos oreilles.
Nous espérons que vous avez passé un agréable moment et que vous avez pu profiter pleinement de cette soirée.
Cette année de nombreux lots ont été gagnés à notre traditionnelle **tombola**, nous remercions chaleureusement le Nid d'Aglaïa, Myotec et Sandra Treger !
Les **Vainqueurs** sont :

1. Loïc Decombaz
2. Mathieu Arondel
3. Océane Kurzen
4. Christophe Baeriswyl
5. Marc Lehman
6. Anne Marano
7. Alexandre Girod

Les Bourrus de Mucelle









La Campanella

À l'amour, à la vie !

Tel sera le thème des concerts de juin prochain avec un beau programme de chants que vous connaissez pour la plupart. L'amour sous diverses facettes a été et reste fort heureusement une source d'inspiration inépuisable pour les artistes : écrivains, poètes, musiciens et interprètes.
Le répertoire élaboré depuis l'automne dernier par notre cheffe décline un peu de nous, *les p'tites jolies choses, les bonheurs qu'on ne voit pas* forcément, les souvenirs, les chemins, les trésors, *tout ce qu'on veut dans la vie* et pour *longtemps*. Il comprend, grâce à des harmonisations pour chœur mixte, des chants d'Amir, Charles Aznavour, Michel Berger, Louis Chedid, Jean-Pierre Ferland, Jean Ferrat, Thomas Fersen, Michel Fugain, Jean-Jacques Goldman, Michel Jonasz, Joyce Jonathan, Lynda Lemay, Zaz, Zazie, etc. Mais pour nous, choristes, ces concerts de juin seront aussi le point d'orgue de notre belle vie chorale sous la direction d'Hélène Kern, notre chère et appréciée cheffe depuis décembre 2012.

La Campanella

Ces presque 15 années ensemble peuvent se comptabiliser en 500 et quelques répétitions, 206 chants appris et plus de 50 concerts. Nous avons, avec Hélène, fêté sous sa direction les 30 ans et les 40 ans de notre groupe vocal, participé à l'inauguration de la salle Jean-Antoine Lépine en janvier 2016 et à la commémoration du centenaire de l'armistice de la première guerre mondiale, vécu et surmonté la crise sanitaire COVID-19 et le confinement, perdu notre chère présidente Jacqueline Buffon en juillet 2020, participé à l'aubade de Noël 2025 pour la fenêtre de l'Avent et apprécié de beaux moments conviviaux gravés dans nos cœurs. Vous imaginez facilement que tout ce vécu avec Hélène correspond à un pan inestimable de nos vies.

Aussi nous vous invitons à venir partager le meilleur de nous-mêmes : l'amour et la vie sous sa direction et avec l'accompagnement piano de Lucinée Vantsian le vendredi 12 juin 2026 à 20h et/ou le dimanche 14 juin 2026 à 18h, à la salle Jean-Antoine Lépine.

Ouverture des portes à 19h30 le vendredi et 17h30 le dimanche.

La Campanella, groupe vocal de Challex



Union Nationale des Combattants

Anciens combattants
Contact : G. Dallemagne 04 50 59 10 37
dallemagne.georges@wanadoo.fr
8 MAI
ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE





Challaisiens, Elus, Enseignants, Ecoliers, Musiciens, les Anciens Combattants vous remercient de votre fidélité

Voir également rubrique municipalité

Rejoignez l'amicale il est encore temps

Elle est ouverte à tous anciens AFN , Opérations extérieures, militaires de carrière, réservistes ou appelé, gendarmes, sympathisants,...quelles que soient les missions effectuées, de combat, de paix, de logistique : toutes étant indispensables.

Pavoisement : lundi 8 : journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine



jeudi 18 : journée nationale commémorative de l'appel historique du Général de Gaulle

Poivre & Sel

Comme vous le constaterez sur les photos jointes, notre journée « PAELLA » fut une rencontre mémorable aux couleurs de l'Espagne.
MERCI à notre chef Alejandro, qui a oublié avoir été docteur depuis qu'il s'est lancé dans la cuisine ; nous nous sommes régalés ! Notre rencontre comptait 45 personnes et nous avons été heureux d'accueillir Mme Annie PONCET, qui fut l'institutrice de nombreux membres et qui partage de temps en temps nos repas. Elle est d'ailleurs membre active de Poivre & Sel et des amies vont la chercher à Bellegarde. C'est une joie pour elle de retrouver Challex où elle a enseigné pendant de nombreuses années.









Photos des membres de Poivre et Sel

Avec le mois de juin, nous attaquons nos rencontres en extérieur, à moins que le mauvais temps nous condamne à regagner la Salle Saint-Maurice.
Nous vous proposons donc d'aller pique-niquer (avec barbecue) au bord du Rhône, en-dessous du village d'Arcine (74). Les membres du conseil d'administration sont allés revisiter les lieux qu'ils ont trouvés bien entretenus, à l'abri de grands arbres en cas de soleil intense, et sont curieux de faire découvrir cet endroit à tous. Nous nous y rendrons en covoiturage à partir du parking de la Salle Jean-Antoine Lépine depuis lequel il faut compter ¾ d'heure de route. La descente sur le Rhône depuis Arcine se faisant par une petite route au fort dénivelé, seuls les conducteurs expérimentés prendront le volant.
Poivre & Sel fournira la viande et nous comptons sur vous pour les salades, fromages et desserts.
Merci d'annoncer votre plat lors de l'inscription auprès de Josiane (**josianedavet@orange.fr**) ou
06 70 62 60 65, le jeudi 4 juin dernier délai.

RENDEZ-VOUS :
MARDI 9 JUIN à 11h00
COVOITURAGE,
parking de la Salle Jean-Antoine Lépine.

Nous vous rappelons
nos « LUNDIS APRES-MIDI COUTURE »
(sauf lundi de Pentecôte)
Maison des sociétés
De 14h00 à 17h00

pour lesquels il nous manque des couturières expérimentées à la machine à coudre. Pas besoin de faire partie de l'Association pour nous rejoindre car notre travail est destiné au Téléthon.

Au plaisir de nous retrouver, Eliane Dallemagne pour le CA.

La Lyre Challaisienne



Les musiciens de La Lyre vous attendent avec enthousiasme pour leur **concert**

samedi 6 juin
20h30
salle Jean-Antoine Lépine

Cette année, le programme est placé sous le thème du funk : plein d'énergie et de rythmes entraînants qui devraient vous donner envie de danser



Les musiciens de la Lyre ont travaillé avec sérieux lors de leur séminaire musical à Premanom en avril, sans pour autant oublier les moments de détente et de rires.



Commémoration du 8 mai







Bibliothèque municipale Point Virgule

Les nouvelles de votre bibliothèque en juin



Pour cette nouvelle édition du **Prix Graines de lecteurs**, plus de 5 800 votes d'enfants et d'adultes ont été recueillis dans le cadre d'animations autour des livres sélectionnés dans 110 bibliothèques et structures petite enfance de l'Ain.
Vous attendiez la nouvelle avec impatience, les lauréats sont….





Dans la catégorie petite :
« A la pêche » de Mikael Escoffier et Ella Charbon
Une fillette et son chat partent pêcher en mer. Dans l'eau, ils portent secours à trois petits cochons en train de se noyer, puis à sept petits chevreaux naufragés. …

Dans la catégorie grands :
« Chonchon la fée cochon » de Stéphane Servant et Laetitia Le Saux.
Il était une fois un porcelet prénommé Chonchon qui depuis tout petit ne rêvait que d'une seule chose : devenir une fée…..
Vous pouvez consulter toutes les infos sur le prix sur le site : **lecture.ain.fr/prix graines de lecteurs**

Les albums sont à retrouver au rayon jeunesse.

Les nouveautés de juin

ROMANS ADULTES
Sang famille - M. Bussi
Le retour de Jules - D. van Cauwelaert
Avant d'avoir tout oublié - P. Gil
Le crime du Paradis - G. Musso
Mon tour de manège - Gilles Legardinier
BANDE DESSINÉE Adultes
Genève de Rousseau à nos jours - P. Wazem
DOCUMENTAIRE (Bande dessinée)
Lady Nasca - N. Delestret

ROMAN JEUNESSE
Le bloc notes de Louise « I love London » - C. Marin
M. Michau
Outline - M. Fischels
ROMAN JEUNESSE ILLUSTRÉ
On a deux yeux pour voir - B. Beaulieu/Q. Leng
BANDES DESSINÉES JEUNESSE
Amulet t2 La malédiction du gardien de la pierre - Kazu Kibuishi
Kid Paddle t1 Jeux de vilains - Midam
Studio danse Académy t1
Super Dys - C. Béchouche/J.Bertaudière
Camomille et les chevaux t 4 Les champions - Lili Mésange & Turoni
Les petits Mythos t 14 Mouton d'or et les Argonautes - Cazenove/Larbier
ALBUMS
Chonchon le fée cochon - S. Servant/L. Le Saux
L'orchestre des insectes - C. Saquet et R.Saillard
À la pêche - M. Escoffier / Ella Charbon
Grande ! - A. Petit



NOUVEAUTE

La Bibliothèque départementale de l'Ain propose un **accès pérenne**, **gratuit**, sans publicité à trois nouvelles ressources en ligne :
la vidéo à la demande, la presse en ligne et la musique en ligne.

Pour chaque ressource en ligne, vous avez la possibilité d'un visionnage, d'une écoute ou d'une lecture en streaming mais également de passer en mode déconnecté après téléchargement des titres/documents que vous souhaitez consulter.

INFOS ET INSCRIPTIONS DANS VOTRE BIBLIOTHEQUE

Tribune de la minorité municipale

Contribution "Challex - un nouvel élan"

Lors du Conseil municipal du 23 avril, les principales délibérations portaient sur le Compte Financier Unique (CFU) 2025, les taux des contributions directes locales et le budget primitif 2026.

Cette séance a permis de dresser le bilan de l'année écoulée et de faire le point sur plusieurs dossiers importants pour la commune : travaux à l'église, amélioration du confort thermique à l'école, interventions à l'Auberge communale ou encore réparations à la salle Jean-Antoine Lépine.
Le budget 2026 prévoit la poursuite de nombreux projets engagés. Certains investissements sont toutefois différés ou abandonnés à ce stade. C'est notamment le cas du projet d'ombrières photovoltaïques sur le parking de l'espace Sanfély, qui ne figure plus au programme, malgré une étude préalable ayant coûté 7'000 €. Par ailleurs, la réfection de la rue des Fontanettes, annoncée parmi les priorités de l'équipe municipale reconduite, est désormais reportée à 2028.
Christian a choisi de voter contre ce budget, ce qui traduit son souhait de voir la Commune se doter d'un budget plus ambitieux en matière d'investissement. Et ce, d'autant que l'endettement de la Commune va diminuer significativement dans les prochaines années. Il lui paraît important de saisir cette opportunité pour préparer l'avenir et engager un plan de valorisation du patrimoine communal. À défaut, la Commune risque non seulement de voir son propre patrimoine se dégrader, mais aussi d'affecter indirectement la qualité de vie et l'attractivité de Challex, avec des conséquences possibles sur la valeur du patrimoine immobilier des Challaisiens. Nous sommes convaincus qu'un travail approfondi en commissions permettra de faire émerger des propositions constructives dans des domaines essentiels que nous avons défendus pendant notre campagne électorale : la santé, l'école, le patrimoine, la sécurité, l'environnement, les mobilités, le soutien aux associations, ainsi que les actions en faveur des jeunes, des aînés et de l'économie locale, sans oublier les intérêts de Challex au Conseil communautaire.
Concernant les taux des contributions directes locales, nous avons voté, comme la majorité du Conseil municipal, pour leur maintien aux taux de l'exercice précédent, estimant qu'il n'était pas opportun d'alourdir la fiscalité des ménages dans le contexte actuel.

Depuis le mois de mai, les commissions municipales ont commencé leurs travaux. Nous y participons avec sérieux, motivation et esprit constructif, avec la volonté de contribuer pleinement aux projets utiles à l'avenir de Challex.

N'hésitez pas à échanger avec nous :.

- Commissions Finances, Associations & animations et Éducation : Christian Jolie
- Commissions Urbanisme, Environnement & Écologie, Communication : Sandrine Baeriswyl
- Commissions Voirie & Sécurité, Bâtiments, et Personnel : Damien Laurençot

Pour nous contacter :
challex-un.nouvel.elan@proton.me

Evénements et sorties



Memento

Challex au quotidien

Mairie de Challex
216, rue de la Mairie
04 50 56 30 10 ~ **challex@challex.fr**
Lundi 9h00-12h30
Mardi 9h00-12h30 14h00-19h00
Mercredi 9h00-12h30
Jeudi 14h00-19h00
Vendredi 9h00-12h30
Le marché communal hebdomadaire
Tous les mardis sous la Halle de 16h00 à 19h30
Bibliothèque municipale
09 74 04 42 36 ~ bibliochallex@gmail.com
Mercredi 16h00-19h00
Vendredi 16h00-19h00

Auberge « les 7 Merveilles » 04 79 19 70 90
Horaires du restaurant, réservations, fondue et vente de pizzas :
www.Aubergedes7merveilles.com
Horaires du dépôt de pain, pâtisserie, traiteur :
Lundi 8h00/14h00
Mardi 8h00/14h00
Mercredi : **fermé**
Jeudi : 8h00/14h00 18h00/20h00
Vendredi : 8h00/14h00 18h00/20h00
Samedi : 8h00/14h00 18h00/20h00
Dimanche : 8h00/14h00 18h00/20h00
Fermeture de l'Auberge des 7 merveilles du mercredi 10 au dimanche 21 juin

Ecole : 04 50 56 44 32
Garderie : 06 83 45 81 81
Inspection de l'éducation nationale Circonscription du Pays de Gex : 04 50 40 76 60

Maison de retraite médicalisée Les Cyclamens : 04 50 56 46 50

Collecte des déchets sur la commune
Mercredi soir dépôt des conteneurs
Jeudi matin, ramassage des déchets ménagers
Demande de bacs à ordures ménagères, tri, compostage ou anomalie : 04 50 40 95 00
www.monservicedechets.com
Pour les problèmes de collectes :
collecte@paysdegexagglo.fr
Déchetterie de Péron : 04 50 59 14 64
(badge obligatoire)
Eté (de Mars à Octobre)
Lundi à vendredi : 8h30 à 12h - 13h45 à 18h
Samedi : 8h30 - 18h
Dimanche : 9h - 12h ***Fermée les jours fériés***
Allo encombrants non recyclables : 04 50 20 65 86
www.agcr.alfa3.fr

Déchetterie de Saint Genis-Pouilly : 04 50 42 09 41
Recyclage : www.sivalor.org

Horaires pour les engins motorisés et bruyants (tondeuses, taille-haies, tronçonneuses...) :
pour le bien-être de tous, veuillez les respecter
Lun-ven. 8h00-12h00 14h00-19h30
Samedi 9h00-12h00 15h00-19h00
Dimanche et jours fériés 10h00-12h00

Centre du Service National : 09 70 84 51 51 ou **cns-lyon.jdc.fct@intradef.gouv.fr**
Recensement obligatoire dès 16 ans auprès de la mairie

Contacts d'urgence

Appel d'urgence européen : 112
SAMU 15 : urgences médicales-médecin de garde
SAMU – urgences sociales et hébergements : 115
http://challex.info/urgence

Pompiers : 18
Police : 17
Gendarmerie Thoiry : 04 50 42 12 01
117 rue des Chenaillettes 01710 Thoiry
8h00 - 12h00 / 14h00-18h00 du lundi au samedi
9h00 - 12h00 / 15h00-18h00 dimanche, jours fériés
Gendarmerie Collonges : 04 50 59 63 03
162 Rue de l'Eglise 01550 Collonges.
Mardi et jeudi : 8h00 à 12h00
Dimanche : de 9h00 à 12h00
Centre antipoison (Lyon) : 04 72 11 69 11
Signalement de logements indignes : 0806 706 806
Signalement violences conjugales : 3919
Enfance en danger : 119
Urgence vétérinaire : 3115
Pharmacies de garde : 3237
Services des Centres Départementaux de Solidarité de Gex et Ferney-Voltaire : 3001

Maison Médicale de Garde, centre de soins immédiats du Pays de Gex
Hôpital local du Pays de Gex ,160 rue Marc Panissod, Gex
Tous les jours, **sur RDV auprès du centre 15**

Cabinet infirmier de Saint Genis Pouilly sur RDV 04 50 42 04 02
Cabinet infirmier de Collonges sur RDV au domicile ou au cabinet
04 50 56 71 64 **ou** 06 84 15 01 95 **ou** 06 08 61 74 99
Infirmières libérales, cabinet de Péron sur RDV
04 79 19 95 07 ou 06 49 45 49 09
CHAL : Centre Hospitalier Alpes-Léman
Site de Contamine-sur-Arve : 04 50 82 20 00

Memento

Contacts d'urgence

CHANGE : Centre Hospitalier Annecy Genevois (Site de Saint Julien-en-Genevois) : 04 50 49 65 65
Hôpital Privé Pays de Savoie Annemasse : 04 50 83 43 43
Hôpital Cantonal GE : +41 22 372 33 11
Hôpital de La Tour à Meyrin GE : +41 22 719 61 11
Groupement transfrontalier européen : 08 92 70 10 74

Services aux usagers

SIEA (Syndicat Intercommunal d'Energie de l'Ain) : Service Client : 04 74 45 09 07
Régie des eaux gessiennes (eau, assainissement) 04 85 29 20 00
Site de l'agglo : **paysdegexagglo.fr** puis accueil et faites votre choix
AGCR (recyclage solidaire de textile en bon état à Saint Genis-Pouilly, 129 rue du Tiocan) : 04 50 28 20 50
Horaires de la boutique :
Mercredi, jeudi et vendredi 13h00-17h30
Samedi 8h45-14h15
Horaires dépôts :
Lundi, mercredi, vendredi 8h30-12h30/14h00-17h45
Ressourcerie du Pays de Gex : 04 81 50 02 51
290 rue de Perruet - ZA de la Maladière 01210 Ornex
Collecte des **objets en bon état** (sauf textile): mobilier, jouet, électroménager, outillage, vaisselle, livre... pour y être nettoyés, réparés, et remis en vente à la boutique . **www.pays de gexagglo.fr**
Ressourcerie à Ornex :
Dépôt : mardi au samedi : 8h30—17h30
Achat en boutique :
Mardi: 14h30 - 17h30
Mercredi et vendredi: 9h - 12h30 / 14h - 17h30
Jeudi: 14h - 17h30
Samedi: 9h - 17h30
Déchèterie de Saint Genis Pouilly : dépôt le mardi après-midi, mercredi, vendredi et samedi (9h à 12h et 13h15 à 17h) où vous serez accueilli par un agent de la ressourcerie
Déchèterie de Péron dépôt des objets le 1er jeudi du mois (9h à 12h et 13h15 à 17h) où vous serez accueillis par un agent de la ressourcerie dans leur véhicule
A domicile pour les meubles volumineux en bon état, en prenant rendez-vous au préalable au 04 81 50 02 51
Conseils juridiques gratuits
(CIDF-CDAD-ADIL-avocat-conciliateur de justice)
Sur RDV au 04 50 41 35 86
Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) : 3646

Horaires du bus La Plaine-Challex : **www.tpg.ch**
Transport à la demande :
Centrale de réservation : 0800 00 67 59
du lundi au vendredi de 8h00/12h00 et de 14h00/17h00 hors jours fériés ou **www.transportsdelain.fr**
CAF
Pour contacter la CAF, **composez le 3230 (prix d'un appel local)**. Les téléconseillers vous répondent du lundi au vendredi de 9h00 à 16h30.

Maison des Services Publics Pays de Gex Agglo :
Pour faciliter vos démarches
167 rue de Genève 01170 Gex
Sur RDV au 04 50 99 99 72
CLIC : **C**entre **L**ocal d'**I**nformation et **C**oordination gérontologique : 04 50 41 04 04

Maison des Usagers Gessiens (MUG)
200 rue Edouard Branly, Technoparc,
01630 Saint Genis-Pouilly
Ouvert le lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
Le mercredi de 8h30 à 17h30
Le vendredi de 8h30 à 17h00
Ce lieu concerne les déchets et la régie des eaux.
Aéroport de Genève renseignements divers : **GVApp**
SOS ANIMAUX : 04.50.41.74.80
https://www.sosanimauxpaysdegex.com/fourriere-pays-de-gex.html
Adoption avec les Ch'amis Gessiens :
06.17.96.19.34 ou 06.88.75.92.70

Rédaction

Le Petit Challaisien est publié par la commune de Challex.
Directeur de publication : Madame le Maire
Rédaction : Commission Communication / Comité de lecture
Impression : Imprimerie Piétri (Gex)
Distribution : service de la Commune
Tirage : 750 exemplaires
Le Petit Challaisien est distribué aux habitants et consultable sur le site Internet **www.challex.fr**

Pour le prochain numéro du Petit Challaisien de juillet/août, merci de transmettre vos articles par courrier électronique à :

lepetitchallaisien@challex.fr
au plus tard le :
dimanche 14 juin